

THE
QUEBEC
GAZETTE.

LA
GAZETTE
DE
QUEBEC.



THURSDAY, JULY 24, 1783.

JEUDI, le 24 JUILLET, 1783.

From the LONDON GAZETTE, APRIL 15.

Admiralty Office, April 15, 1783.

EXTRACTS of Letters from Vice Admiral Sir Edward Hughes, Knight of the Bath, and Commander in Chief of his Majesty's Ships employed in the East-Indies, to Mr. Stephens, received the 6th instant, by the Honorable Capt. Carpenter, who came passenger to Ireland in the Rodney Packet, belonging to the East-India Company.

Superb, off Negapatam, July 15, 1782.

IMentioned, in my letter of the 15th ult. my intention to embark, in a few days after, all such men from Trincomale Hospital, as could be any ways serviceable on board, and proceed with the Squadron to this coast, to watch the motions of that of the French under Monf. Suffrein; and, accordingly, I sailed from Trincomale Bay on the 24th of last month, and anchored in Negapatam Road the day following.

At this place I was informed that the French Squadron was then at anchor off Cuddalore, which had surrendered before to their land forces; and that his Majesty's armed transports the Resolution and Raikes, on their passage to join me at Trincomale with stores and ammunition, had very unfortunately been fallen in with by the French Squadron, and captured; and the San Carlos, another of his Majesty's armed transports, with the Rodney brig, were chased, and very narrowly escaped being also captured, and had returned to Madras Road.

I continued with the Squadron at an anchor in Negapatam Road till the 5th of this month; when, at one P. M. the French Squadron, consisting of 18 sail, 12 of which of the line, came in fight. At three P. M. I weighed with his Majesty's Squadron, and stood to the southward all that evening and night, in order to gain the wind of the enemy.

On the 6th, at day-light, the enemy's Squadron at anchor, bearing N. N. E. distant about seven or eight miles, wind at S. W. At fifty minutes past five A. M. I made the signal for the line of battle a-breast, and bore away towards the enemy. At six, observing the enemy getting under sail, and standing to the Westward, hauled down the signal for the line a-breast, and made the signal for the line a-head at two cables length distance. At ten minutes past seven, our line being well formed, made the signal to bear down on the enemy; each ship in our line against the ship opposed to her in the enemy's line. At forty minutes past ten the enemy's line began to fire on ours. At forty five minutes past ten, I made the signal for battle, and at the same time the signal for a close engagement.

From ten minutes after eleven, till thirty-five past noon, the engagement was general from van to rear on both sides, and mostly very close; the enemy's ships appeared to have suffered severely both in hulls and masts, the van ship had bore away out of their line; and the Brilliant, the French Admiral's second ship a-head, had lost his main-mast. At this time the sea-breeze set in at E. S. E. very fresh, and several of the ships in our van and center were taken a-back and paid round with their heads to the Westward, while others of our ships, those in the rear in particular, which had suffered less in their rigging, paid off and continued on their former tack. Some of the enemy's ships were also paid round by the sea-breeze with their heads to the westward; the Admiral's second a-head in particular, which I supposed to be the Ajax, but proved afterwards to be the Severe, fell along-side the Sultan, and struck to her; but, whilst the Sultan was wearing to join me, made what sail he could, fired on and raked the Sultan, without shewing any colours, and then got in amongst his own ships. At fifty minutes past noon, finding the Worcester, Eagle, and Burford still continuing on their former tack, and hearing the body of the enemy's Squadron very fast, I made the signal to wear, and hauled down the signal for the line, purposing to make the signal for a general chase; but the Captain of the Monarca having hailed, and informed me that all his standing rigging was shot away, and the ship otherwise so much disabled as to be ungovernable; and the Hero on the contrary tack, hauling in with the land with the signal of distress out; and the enemy's ships having wore and come to on the larboard tack, those least disabled forming to windward to cover their disabled ships, and endeavouring to cut off the Eagle, I made the signal, at twenty minutes past one, to wear, and stood to the Westward; the engagement still continuing partially, wherever our ships were near the enemy's, and the Eagle hard pressed by two of the enemy's ships. At half past one I made the signal for the line of battle a-head on the larboard tack, and made the Exeter's signal to come within hail, and directed her to take her station a-stern of the Sultan. At two P. M. the enemy's Squadron were standing in shore, and collecting their ships, which I was also endeavouring to do, as our Squadron was very much dispersed, and continued on different tacks, the ships being greatly disabled, and in general ungovernable.

At half past four I hauled down the signal for the line of battle a-head, and made the signal to prepare to anchor; and at half past five I anchored with the Superb in six fathom water, between Negapatam and Nagore; the other ships of the Squadron anchoring as they came in with the land; and the Worcester next day.

The enemy having collected their ships into a close body, anchored at six P. M. about three leagues to leeward of our ships; during the remainder of the day, and all night, our ships were clostely employed in securing their lower masts, almost all their standing rigging being shot away; splicing the old and reeving new rigging, and getting serviceable sails to the yards.

On the 7th in the morning the damages sustained by the several ships of the Squadron appeared to me so great, that I gave up all thoughts of pursuing the enemy; and at nine A. M. the French Squadron got under sail, and re-

De la GAZETTE de LONDRES, le 15 AVRIL.

Bureau de l'Amirauté, le 15 Avril.

EXTRAITS de lettres du Vice-Amiral Sir Edward Hughes, Chevalier de l'Ordre du Bain et commandant en chef des vaisseaux de sa Majesté, employés aux Indes Orientales, à Monsieur Stephens, reçues le 6 du courant, par l'Honorable Capitaine Carpenter, qui a pris son passage pour l'Irlande dans le Rodney paquet-boat, appartenant à la Compagnie des Indes Orientales.

D'à bord du Superbe, à la hauteur de Negapatam, le 15 Juillet, 1782.

J'AI fait mention dans ma lettre du 15 du passé que j'avois intention d'embarquer sous peu de jours de là, tous les malades à l'hôpital de Trincomale qui pourroient être le moins utilement à bord, et d'avancer avec mon escadre vers cette côte pour observer les mouvements des François sous M. Suffrein, et en conséquence j'ai mis à la voile de la baie de Trincomale le vingt-quatre du mois passé, et le jour suivant j'ai mouillé dans la rade de Negapatam.

Ici je fus informé que l'escadre Française étoit ancrée à la hauteur de Cuddalore qui s'étoit rendu précédemment à leurs forces de terre, et que les vaisseaux transports de sa Majesté, la Resolution et le Raikes, chargé d'artillerie et de munitions, avoient très malheureusement été rencontrés et pris par l'escadre Française, sur leur passage pour me joindre à Trincomale; et que le San Carlos un autre des vaisseaux de transport armés de sa Majesté, avec le brigantin le Rodney avoient été chassés et pensés subir le même sort et qu'ils s'en étoient retournés à la rade de Madras.

Je restai toujours à l'ancre dans la rade de Negapatam jusqu'au cinq de ce mois, lorsque la flotte Française consistant en 18 vaisseaux dont 12 étoient de la ligne parurent à une heure l'après midi. A 3 heures je fis lever l'ancre à l'escadre de sa Majesté, et je fis voile vers le Sud pendant toute cette soirée et la nuit suivante, afin de gagner le vent sur l'ennemi.

Le six au jour l'escadre de l'ennemi étoit à l'ancre, au N. N. E. de l'escadre Angloise, à environ sept ou huit miles de distance, le vent étant au S. W. A cinq heures cinquante minutes je donnai le signal pour former la ligne et dirigeai ma course droit sur l'ennemi. Remarquant à six heures que l'ennemi appareilloit et faisoit voile vers l'Ouest, je fis retirer le signal de former la ligne en front et donnai celui de la former en colonne à deux longueurs de cable de distance. A sept heures dix minutes notre ligne étoit bien formée, je fis le signal d'attaquer l'ennemi, chaque vaisseau de notre ligne celui de l'ennemi qui se trouveroit vis-à-vis de lui. A dix heures quarante minutes la ligne ennemie commença à faire feu sur la notre, et à dix heures quarante cinq minutes je donnai le signal de bataille, et en même tems celui de se battre de près.

Depuis onze heures dix minutes jusqu'à trente-cinq minutes après midi l'engagement étoit general des deux côtés de l'avant à l'arrière, et presque partout de très près. Les vaisseaux de l'ennemi parurent avoir beaucoup souffert au corps du bâtiment et aux mats; le vaisseau d'avant garde avoit sorti de la ligne; et le Brillant second vaisseau de l'Amiral François à la tête avoit perdu son grand mat. C'étoit dans ce moment que le vent commença à souffler avec violence de l'E. S. E. et plusieurs de nos vaisseaux de l'avant et du centre furent jetés en arrière, et virés le devant à l'Ouest, pendant que d'autres et surtout ceux de l'arrière dont les agrès avoient été moins endommagés s'en furent et continuèrent leur course précédente; quelques-uns des vaisseaux ennemis furent également virés le devant à l'Ouest par le vent; le second de l'Amiral à la tête surtout, que je supposois être l'Ajax, mais qui le trouvoit ensuite être le Severe, fut jeté le long du Sultan et se rendit à lui. Mais pendant que le Sultan tâcha de me joindre, le Severe sortit toutes ses voiles, le canon en poupe sans hisser aucun pavillon et joignit sa flotte. A cinquante minutes après midi, trouvant que le Worcester, l'Aigle et le Burford continuoient toujours leur course précédente, et s'approchoient très vite du corps de l'escadre ennemie, je leur donnai le signal de virer en faisant ôter celui pour former la ligne, dans l'intention de donner celui d'une chasse générale. Mais le capitaine du Monarque m'ayant halé et informé que tous les mats étoient emportés et son vaisseau d'ailleurs si endommagé qu'il ne gouvernoit plus; et que le Hero qui tenoit une course contraire faisant voile du côté de terre avoit donné le signal de détresse, et les vaisseaux ennemis aiant viré de bord, et s'étant arrêtés du côté de bas bord, les moins endommagés s'étant formés au vent pour couvrir ceux qui étoient d'avantage, et tâchoient de couper retraite à l'Aigle, je donnai à une heure vingt minutes le signal de virer de bord et fis voile du côté de l'Ouest; l'engagement continua toujours en partie là où nos vaisseaux se trouvoient à portée de ceux de l'ennemi; et l'Aigle se trouvant vivement chassé par deux vaisseaux ennemis. A une heure et demi je donnai le signal de former la ligne de bataille à la tête du côté de tribord, et à l'Exeter de venir à portée de voix pour lui ordonner de prendre sa station en poupe du Sultan. A deux heures l'escadre ennemie fit voile du côté de terre et rassembla ses vaisseaux, ce que je fis également de mon côté, notre escadre étant fort dispersée, et je continuai ma course en différentes directions, les vaisseaux étant fortement enjammés et en général ne repondant plus au gouvernail.

A quatre heures et demi j'ôtai le signal de bataille à la tête, je donnai celui de jeter l'ancre, et à cinq heures et demi je mouillai avec le Superbe dans six brasses d'eau entre Negapatam et Nagore. Les autres vaisseaux en firent autant à mesure qu'ils arriverent, et le Worcester ne mouilla que le lendemain.

L'ennemi aiant assemblé ses vaisseaux mouilla à six heures à environ trois lieues sous le vent de nos vaisseaux. Pendant le reste de la journée et toute la

turned to Cuddalore Road, their disabled ships a-head; and those left so, covering their retreat in the rear.

At ten A. M. I sent Captain James Watt, of his Majesty's ship the Sultan, in the Rodney brig, disarmed, with a flag of truce, and a letter to Monsr. Suffrein, containing a demand of the surrender of the French King's ship the Ajax. Captain Watt came up with the French Squadron the same evening, and my letter was forwarded to Monsr. Suffrein, who returned an evasive answer, saying it was the French ship Severe, who had the halliard of his ensign shot away, as frequently happens in action, by which means it came down, but was never intended to be struck.

[To be continued]

CUSTOM-HOUSE, QUEBEC. Inwards.

Chance, Henry Hardy, from Teneriffe.—OUTWARDS, Josephus, Michael Dove, for New-York.—Lively, Robert Callow; Rodney, John Smithson; Ceres, John Mann, for Newfoundland.—Jenny, Thomas Egger, for Tortola.

A D V E R T I S E M E N T S.

QUEBEC, 24th July, 1783.

AGNES GALBRAITH, from Edinburgh, begs

leave to inform the Public, that she has opened a School, (in a large and commodious house, opposite to the Printing-Office) for boarding and teaching Young Ladies white and coloured Work, Tambour, Embroidery, and Dresden-work, &c.

She likewise will teach Young Ladies in the Millinery Business; and, to Draw, work Gimps, and Fringes, &c.

Lessons, if desired, will be given in the English Language; and, particular attention will be paid to the morals of all that are entrusted to her care.

She will take in for to make, all articles in the Millinery way. As also, all kinds of white and coloured Work, and Clear Starching, &c.

N. B. As A. GALBRAITH has served a regular apprenticeship to the Millinery Business; and was Governess for several years to a genteel Boarding-school, she flatters herself, that, she will, upon trial, be found qualified for executing the different branches she professes. And, whoever are pleased to favour her with their employment, may depend upon having it done to their satisfaction; and, on the most reasonable terms.

She has just now on hand for sale a neat assortment of lussée Gawses, &c. of the newest patterns.

MONTREAL, 5th JULY, 1783.

LETTERS remaining in the POST-OFFICE.

MONTREAL, le 5 JUILLET, 1783.

LETTERS restantes au BUREAU de la POSTE.

- | | |
|--|---|
| <p>ANDERSON John, Niagara.
Anderson Joseph Capt. Lachine.</p> <p>Baxter William, R. N. Y. Montreal.
Barber Thomas, ditto.
Burch John, Niagara.</p> <p>Cumming Peter, Detroit.
Cox Thomas, ditto.
Crowley Anthony, R. A. Montreal.
Cameron William, ditto.</p> <p>Dingwall John, R. N. Y. Canada.
Donovan Dennis, Carleton Island.
Doyle Morgan, R. A. Canada.
Dean Charles, Detroit. (2)</p> <p>Erills Andrew, Carleton Ireland.</p> <p>Franks John, Chambly.
Fitzsimons Philip, Carleton Island.
Fleming William, Detroit.
Ferris Peter, Crown Point.</p> <p>Gibson Richd. R. A. Canada.
Garfield James, R. A. Chambly.
GreenSmith John Ponder, Carleton Island.
Graverat E. and G. Detroit.</p> <p>Hay John, Serjt. 84 Rt. Montreal.</p> <p>Ireland James, 84 Rt. Montreal.
Jacobs George, Niagara.</p> <p>L Lyons George, Detroit.
Livingston Elizabeth, Montreal.
Levey Robert, R. A. Carleton Island.</p> | <p>M'Lean M. Serjt. R. N. Y. Montreal.
M'Kay Donald, Montreal.
Mordoff George, Montreal.
Millross Andrew, R. N. Y. Montreal.
Moss Samuel, R. N. Y. Canada.
Macfarlane Serjt. 84 Rt. ditto.
Marchison Duncan, Montreal.
M'Keoun David, R. N. Y. ditto.
M'Intosh Daniel, Laprairie.
M'Gillies Donald, R. N. Y. Montreal.
M'Donell John, Lt. 84 Rt. 2d Bat. Canada.
Mallet Ann Maria, Longueuil.
M'Donell Allan, 84 Rt. Carleton Island.
M'Carthy Daniel, ditto.
M'Donell Alexr. R. N. Y. Coteau du Lac.
M'Pheron Serjt. 84 Rt. Carleton Island.</p> <p>Robbinson Richard, Carleton Island.</p> <p>Sweney Daniel, Carleton Island. (2)
Stephen James, Detroit.
Stringer Joseph, ditto.
Struthers, Bombr. R. A. Chambly.</p> <p>Trimble Montague, Detroit.
Trotter John, Montreal.</p> <p>Voyer Michel, Niagara.</p> <p>Williams Joseph, Detroit.
Watson James, R. A. ditto.
Wright Richard, Montreal.
Williams John, ditto.
Wiliston William, Riviere Duchesne.
Willis George, Carleton Island.
Worshburn Daniel, Vermont.</p> <p>Young Andrew, Montreal.</p> |
|--|---|

STOLEN out of the house of JOHN M'BANE, at Three Rivers, on the 6th instant;

A Silver Watch cap'd and jewell'd, mark'd on the

Dial-plate John M'Bane, on the inside, C. R. B. If offer'd for Sale it is desired it may be stopt; and whoever will return it to the Owner shall have EIGHT DOLLARS Reward from

Three Rivers, July 15, 1783.

BRENAN intending to leave this province this

year, prays those to whom he may be and those who are indebted to him to close their accounts with him as soon as possible.

He would sell cheap for ready money only, the undermentioned articles, viz.

- Spanish Red Wine in pipes;
- Red Port in pipes and hogheads;
- Madeira } in ditto and quarter casks;
- Lisbon }
- Old { Calceavella in hogheads;
- Sherry in quarter casks;
- British Brandy in puncheons;
- French ditto in pipes, hogheads, quarter casks, and kegs;
- Jamaica Spirits 20 per cent above proof.
- English Candles mould and dipt;
- Stationary sorted in small cases;
- Hyson and Souchong Tea;
- English and French Flour very fine;
- Rattens;
- Two and a half and 3 point Blankets;
- Fine cloth Coats;
- Swan skin and spotted Baise and Costings;
- London { Flower of Mustard;
- Pickles sorted, 12 bottles in a case;
- Sallad Oil in bottles.

Quebec, 17th July, 1783.

nuit nous fumes assiduellement occupés à reparer nos mats; presque tous nos cordages étant coupés par les boulets, racommodant les vieux agrès, et en posant de nouveaux, et garnissant les vergues de bonnes voiles.

Le 7 au matin les dommages reçus par les différens vaisseaux me parurent si grands, que j'abandonnai toute idée de poursuivre l'ennemi, et à 9 heures l'escadre Française mit à la voile et s'en retourna à la rade de Cuddalore, leurs vaisseaux endommagés en avant, et ceux en meilleur état couvrant leur retraite.

A dix heures du matin j'envoiai le Capitaine James Watt, du vaisseau de sa Majesté le Sultan, dans le brigantin defarmé le Rodney, avec un pavillon de trêve, et une lettre à Mr. Suffrein réclamant le vaisseau du roi de France l'Ajax. Le Capitaine joignit l'escadre Française la même soirée, et ma lettre fut remise à Mr. Suffrein qui fit une réponse équivoque, disant que c'étoit le vaisseau François le Severe, dont l'amare du pavillon avoit été coupé par un boulet, comme il arrivoit souvent dans l'action, ce qui l'avoit fait tomber, mais qu'on n'avoit jamais eu intention de l'amener.

[A continuer.]

A V E R T I S S E M E N S.

IL s'est enfui de chez les souffignés, Lundi la nuit,

un jeune Paris âgé d'environ 20 ans, aiant 5 pieds 8 à 9 pouces, les cheveux longs et noirs, qui parle François et passablement l'Anglois, et répond au nom de JACOB. Lorsqu'il s'en est allé il portoit un capot de couverte bleue, un chapeau blanc avec des plumets, une chemise à manchettes, des souliers Anglois, et boucles argentés; et un paquet de linge avec un habit grisâtre de drap fin lié dans un mouchoir.

Quiconque l'arrêtera et le fera conduire chez les souffignés recevra CINQ LOUIS pour récompense, et sera remboursé de toutes les depenses raisonnables.

Quebec, le 15 Juillet, 1783.

DANIEL & DALTON.

A LOUER presentement;

LE terrain enclos derriere le Cimetiere du Gou-

vernement dans le fauxbourg St. Jean de Québec, propre pour faire une prairie ou pacage. Il faut s'adresser à Jacques Dénébaud, rue St. Jean.

Volé de la maison de JOHN M'BANE, aux Trois Rivières, le 6 du courant,

UNE Montre d'Argent avec un second boetier, et

gravée, marquée sur le quadrat Jean M'Bane, et en dedans C. R. B. L'on prie, en cas qu'on offre à la vendre de l'arrêter, et quiconque la rendra au propriétaire aura HUIT PIASTRES pour récompense de

JEAN M'BANE.

Trois Rivières, le 15 Juillet, 1783.

LE souscrivint Jean Bapt. Dorion, Marchand à

St. Sulpice, paroisse de Montréal, promet une récompense de SIX LOUIS à quelques personnes qui pourront lui donner quelques connoissances des marchandises sous dessous mentionné qui lui ont été volées dans la nuit du 25 Juin, sçavoir:

- | | |
|---|---|
| Des Mouchoirs de soie de toutes couleurs; | Des Gants de soie et de coton pour femme; |
| Des Mouchoirs de coton; | De l'Indienne de différentes qualités; |
| Des Bas de laine; | Des Boucles argentés; |
| Des Bas de coton; | Des Couvertes de 2 points et demi et de 4 points; |
| Des Mouffelines de toutes qualités; | Deux pieces de Bazin; |
| Des draps bleus; | Une piece de Calemande noire; |
| Des ditto verts; | Des Morlaix; |
| Des ditto violettes; | Des Rubans, &c. |
| Des Souliers de cuir pour hommes; | |

JEAN BAPTISTE DORION.

SIX POUNDS Reward,

FOR any person giving information to the suscriber,

Jean Baptiste Dorion, Merchant at St. Sulpice, in the district of Montreal, of the following goods which were stolen on the night of the 25th of June, viz.

- | | |
|--|--------------------------------------|
| Silk Handkerchiefs of different colours; | Womens Silk and Cotton Gloves; |
| Cotton Handkerchiefs; | Calicoes of different sorts; |
| Worsted Stockings; | Plated Buckles; |
| Cotton ditto; | Two and a half and 4 point Blankets; |
| Mullins of all qualities; | Two pieces of Dimity; |
| Blue Cloths; | One piece of black Calimanco; |
| Green ditto; | Morlaix Linens; |
| Violet ditto; | Ribbons, &c. |
| Mens leather Shoes; | |

JEAN BAPTISTE DORION.

A VENDRE par le souffigné;

DEUX terres de deux arpents de front sur 40 de

profondeur, sur le bord de la riviere de Chambly, au sud, joignant d'un côté au sud-ouest à la terre de l'église St. Charles, et de l'autre côté à Antoine Foissi, avec grange et maison sur chaque, et du désert pour semer sur chaque terre cent minots de grains, aussi les animaux et les ustensiles d'agriculture s'il en veulent.

Deux terres au bout des dites terres susdites, sur quoi il y en a une de trois arpents de front sur quarante, qui a maison et grange en chantier après s'achever, et du désert sur les deux pour semer 120 minots de bled, et du bois de chauffage et autres bois pour les perches, pieux, &c. à l'usage des habitans.

Plus quatre autres terres situées dans la seigneurie de St. Hyacinthe, riviere Yamaska, qui sont de 3 arpents de front sur 30 arpents de profondeur, qui sont avec du désert et maison, grange, et propre pour l'établissement d'un jeune homme.

Je vendrai aussi ma maison de 55 pieds sur 30, un hangar de 80 pieds sur 20, une boulangerie, étable, écurie, laiterie, &c. et l'enclos en pieux debout, jardin, le tout environ deux arpents de terre en superficie, située à St. Charles, sur la devanture des deux terres, joignant la terre de l'église, paroisse de St. Charles, sur le bord de la riviere, bien située pour le commerce. Celui qui voudroit acheter cette maison, pourroit avoir aussi toutes les marchandises qui me restent, à un raisonnable prix, et je lui donnerai mes livres pour retirer mes credits sans aucuns frais pour lui. J'ai fait des remises tous les ans pour 40,000 francs de comptant sans mes credits restés en arriere; on peut faire un bon commerce. La raison pourquoi je veux vendre pour comptant ou avec termes, c'est que je veux aller demeurer sur une de mes seigneuries après mes dettes payées. Ceux qui voudront acheter de ces biens s'adresseront à moi à St. Charles, d'ici au mois de Septembre le 15 prochain, passé ce tems si elles ne sont point vendus je les mettrai à ferme pour un an; elles sont toutes ensesmenées, livrable à l'acquéreur à sa demande; il y a près de semée 250 minots de grains en tout.

D^e DE BARTZCH.

DESERTÉ Samedi le cinq du courant, de la Citadelle,

le nommé CASPAR SCHMIDT, soldat au ter. bataillon du regiment Prince Héreditaire de Hesse-Hanau, aiant environ cinq pieds huit pouces, âgé de quarante-cinq ans, puissant de taille, le teint rouge, les cheveux blonds, boucher de metier, ne parlant ni François ni Anglois, et portant au moment qu'il est parti un capot de couverte de son uniforme. Quiconque arrêtera le dit déserteur ou en donnera une information suffisante pour qu'on puisse l'arrêter, recevra la récompense accordée par sa Majesté.

DESERTED on Saturday the fifth of this month,

CASPAR SCHMIDT, private of the first battalion of the Hesse Hanau regiment of the Hereditary Prince, about five feet eight inches high, forty-five years old, of a lusty size, a high coloured complexion, light brown hair, a butcher by trade, speaking neither French nor English, and wearing a blanket coat or his regimentals when he went off. Whoever will arrest the said deserter or give sufficient information by which he may be arrested, shall receive the usual bounty granted by his Majesty for every deserter arrested.

QUEBEC THEATRE.

At the particular desire of several LADIES,

The PADLOCK

Will be represented, with the

MAYOR of GARRAT,

(Instead of MISS IN HER TEENS)

To the Public, on SATURDAY next.

* * TICKETS to be had as before.

For Sale by JASPER HERRICK, at Messrs. JOHNSTON & PURSS's Stores;

FINE flavoured West-India Rum; London Porter in hogheads and bottles; Claret in bottles; Vinegar; Molasses; Beef; Tongues in firkins; Pork in barrels and half barrels, fit for house-keepers; Butter of the first quality of May 1783. Irish Cheese; Mould and dipt Candles; Castile and white Soap; With sundry other articles which he is determined to sell on the lowest terms.

A Vendre par JASPER HERRICK, au magasin de Messrs.

JOHNSTON & PURSS;

DE l'excellent Rum des Isles; De la Grosse Biere de Londres en barriques et bouteilles; Du Claret en bouteilles; Du Vinaigre; De la Melasse; Du Beuf; Des Langues en barrils; Du Lard en quarts et demi quarts, pour l'usage des familles; Du Beurre de la meilleure qualité, du mois de Mai, 1783; Du Fromage d'Irlande; De la Chandelle au moule et à la baguette; Avec différens autres articles, qu'il est déterminé de vendre aux plus bas prix.

For Sale by JOHN SAUBERGUE, at the house lately occupied by Mr. M. CORNUD, Market-place, Lower-town Quebec;

AN excellent assortment of French Dry Goods, Liquors, &c. lately arrived from England, in the Brig Adventurer, will be sold on the most reasonable terms, consisting of the following articles, viz.

Good Bourdeaux Claret in hogheads and cases; Cordials in cases; Brandy in ditto; White Wine in ditto; Oil in ditto; Castile Soap in ditto; Fine white Vinegar in 14 gallon casks.

DRY GOODS.

Soufflée Gauzes; Tiffany's; Printed Linens; Britannias; French Sheeting; Raven-duck; white woolen Cloth; Checks; Canvas; Vitry and coarse Sheeting; Hats; Paper; Glass Ware; and sundry more articles too numerous to be inserted. N. B. Please enquire as above.

A Vendre par JEAN SAUBERGUE, à la maison dernièrement occupée par Mr. CORNUD, place du marché de la Basse-ville, Quebec;

UN excellent assortment of Marchandises Françaises seches et liquides, arrivées depuis peu de l'Angleterre dans le brigantin l'Avanturier, se vendra à de très raisonnables termes, consistant dans les articles suivans:

Du bon Claret de Bourdeaux en barriques et caisses; Des Liqueurs en caisses; De l'Eau-de-vie en ditto; Du Vin Blanc en ditto; De l'Huile en ditto; Du Savon de Castille en ditto; De l'excellent Vinaigre blanc dans des barrils de 14 gallons.

MARCHANDISES SECHES.

Des Gazes soufflées; Des petites Fanés; des Toiles peintes; Britannias; Toiles Françaises; Ravenduck; des Draps blancs; des Toiles à Carreaux; de la Toile à Voile; des Toiles de Vitry et grosse Toiles; de la Toile de Russie; des Chapeaux; du Papier; des Verres; et plusieurs autres articles trop nombreux pour être insérés. N. B. Il faut s'adresser à l'endroit dessus mentionné.

Just Imported from London, and to be sold cheap for ready money or short credit by JOHN MITTLEBERGER.

A Neat assortment of Goods, consisting of superfine and middling low priced Broad Cloaths; figured and striped ditto, with suitable Trimmings; fine Cashmires; Camblets and Sagotees; Silk Velvets, figured and striped of all sorts, fit for Vests with suitable Laces and Buttons; rich Tissues for Vests; Corduroy; Thicklets; Jeans; Fustians; Denims; plain and ribbed India Dimity's; striped Mullins for Vests and Breeches; Marseilles Quilting; Flannels; Coatings and Spagnolets; Superfine and middling Ratteens; Hats; silk Hosiery; Feathers and Plumes of all colours; ready made Cockaids Prince of Wales pattern; Ladies Riding Hats of all colours with their Trimmings, most fashionable; Gold and Silver Laces of all sorts; Gold and Silver Epau-lets embroidered on yellow and on blue, very neat and richest sorts; lac'd shoulder strap'd Epaulets with fancy heads of all sorts and with bullion fringe; Gold and Silver Vellum and Thread; Gold and Silver Spangles; Gold and Silver all Bullion Fringe; 4 inches ditto; one and a half inch bullion and fringe; rich embroidered Gold and Silver Vests; ditto Tambour work'd; uniform Buttons of all sorts, for Military or Navy Officers; also a few uniform pattern Coats embroidered on blue and yellow, &c. with Gold and Silver; Gloves for Gentlemen and Ladies.

Montreal, 7th July, 1783.

PETER FORETIER, Merchant in Montréal, proposing to go to Europe, begs that all his creditors may bring their accounts from this day to the first of September next, and also those that are indebted to him are required to pay off their debts between the said term.

Montreal, 20th July, 1783.

PIERRE FORETIER, Negotiant à Montréal, se proposant de passer en Europe, prie ses créanciers de produire leurs comptes de ce jour au premier de Septembre prochain, et pareillement ceux qui lui doivent sont requis de satisfaire sous le même délai.

Montreal, le 20 Juillet, 1783.

CHARLOTTE RACHET, femme séparée quant

aux biens, d'avec Jean Baptiste Smith, son mari absent, donne avis au public, qu'après trois enchères reçues à la porte de l'église paroissiale de Montréal, jour du Dimanche, trois criées, dont la première se fera Dimanche prochain, treize du présent mois de Juin, et la dernière le vingt ensuivant, il sera vendu et adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur, un emplacement sis à Montréal, rue St. Jean, de la contenance de trente-deux pieds quatre pouces de terre de front, sur toute la profondeur qui se trouve depuis le niveau de la rue St. Alexis, touchant d'un côté au nommé Madex, et de l'autre au nommé Baudin, dit Sans-Remission, sur lequel emplacement est une maison de pièces sur pièces, circon- stances et dépendances.

Les conditions de la vente seront expliquées le jour de l'adjudication. Tous ceux qui ont quelques prétentions sur le dit bien, par hypothèque ou autrement, sont requis par ce présent d'en donner avis par écrit à Mre. Antoine Foucher, Notaire, Avocat au dit Montréal, avant le jour de la vente.

Montreal, le 7 Juillet, 1783.

Pour la dite CHARLOTTE RACHET, FOUCHER, Avocat.

QUEBEC, }
LUNDI, le 7 Juillet, 1783.

A une assemblée des Commissaires de la Paix de sa Majesté, pour le dit district, IL est ordonné que le poids et prix du pain soient comme il suit, savoir: le pain blanc d'un demi shellin doit peser trois livres six onces, et le pain bis d'un demi shellin cinq livres, et que les Boulangers marquent leur pains des lettres initiales de leurs noms.

QUEBEC, }
MONDAY, the 7th. July, 1783.

At a meeting of his Majesty's Commissioners of the Peace for the said district: IT is ordered that the assize of Bread be as follows, viz. The Six-penny loaf of white Bread three pounds six ounces, and the Six-penny loaf of brown Bread five pounds, and that the Bakers mark the same with the initial letters of their name.

VILLE et DISTRICT }
de MONTREAL. }
Montréal, le 7 Juillet, 1783.

IL est ordonné par les Commissaires de la Paix de sa Majesté, que le poids et prix du pain soient comme il suit, savoir:

Le pain blanc de quatre livres à 7 pence half penny ou 15 sols.

Le pain bis de six livres à 8 pence half penny ou 17 sols.

Et que les différens Boulangers de la ville et fauxbourgs s'y conforment.

Par ordre des Commissaires, J. BURKE, Cr. Pr.

CITY and DISTRICT }
of MONTREAL. }
Montreal, 7th July, 1783.

IT is ordered by his Majesty's Commissioners of the Peace this day, that the price and assize of Bread be as follows, viz:

The white loaf of 4lb at 7 pence half penny or 15 sols.

The brown of 6lb at 8 pence half penny or 17 sols.

And that the several Bakers in the city and suburbs do conform thereto.

By the Commissioners, J. BURKE, Cr. Pr.

DISTRICT de }
QUEBEC, si: }
EN vertu d'un Ordre d'Execution emané de la Cour

des Plaidiers Communs pour le dit district, à la poursuite de l'Honorable Henri Caldwell, Ecuier, contre les biens et effets, terres et possessions d'Augustin Couture, dit La Monde, à moi adressé et delivré; j'ai fait et pris en execution, une terre située à St. Henri côte de Lauzon, dans le dit district, de six arpens et demi de front sur trente arpens de profondeur, dont quatre arpens et demi au Nord de la Riviere des Etrechemins, joignant d'un côté à Pierre Tardif et d'autre côté au Sud aux terres non-concédées, d'un bout par devant à la dite Riviere des Etrechemins, et d'autre bout par derrière à la fin de la profondeur. Plus, deux arpens au Sud de la dite Riviere des Etrechemins, sur la même profondeur, située au dit lieu de St. Henri, faisant moitié d'une terre de quatre arpens, joignant d'un côté au Nord au dit Pierre Tardif, et d'autre côté au Sud à Joseph Belau, ensemble une maison bâtie en bois de pièces sur pièces, grange et étable. Aussi une autre portion de terre située en la Seigneurie de Lauzon, paroisse de St. Henri, contenant trois arpens de front sur environ vingt-trois arpens de profondeur, bornée du côté du Sud à la Riviere des Treize Chemins, et par la profondeur aux terres non-concédées, ou au bout des dits vingt-trois arpens en environ de profondeur, joignant du côté du Sud-ouest à Jean Baptiste Malboeuf, et du côté du Nord-est à Germain Morin. Or j'avertis que j'ex- poserai les dits biens en vente publique, à la chambre de la cour, dans la ville de Quebec, Mardi le cinquième jour d'Août prochain, à onze heures avant midi, auxquels tems et lieu les conditions de la vente seront expliquées par

JA: SHEPHERD, Sheriff.

Tous ceux qui ont quelques prétentions antérieures sur les dits biens, par hypothèque ou autrement, sont requis d'en donner avis par écrit au dit Sheriff, pour le moins trois semaines avant le jour de la vente.

Quebec, le 2 Avril, 1783.

DISTRICT of }
QUEBEC, ff: }
BY virtue of a Writ of Execution issued out of the

Court of Common Pleas at the suit of the Honorable Henry Caldwell, Esquire, against the goods and chattels, lands and tenements of Augustin Couture, alias La Monde, to me directed, I have seized and taken in execution a lot or piece of land situate in the parish of St. Henry, côte de Lauzon, in the district aforesaid, containing six arpents and a half in front by thirty arpents in depth, viz: Four and a half arpents in front on the North side of the River Etrechemins, joining on one side to the lands of Peter Tardif, and on the South side to ungranted lands, in front to the said River Etrechemins, and at the extremity to lands adjoining; and two arpents more in front on the South side of the said River Etrechemins, by the same depth, joining on the North side to lands belonging to the said Tardif, and on the South side to the lands of Joseph Belau, with a log dwelling-house, a barn, and cow-house, thereon erected. Also another farm or piece of land situate in the Signiory of Lauzon and Parish of St. Henry, containing three arpents in front by twenty three arpents or thereabout in depth, bounded on the South by the River des Treize Chemins, and at the extremity of the said twenty three arpents or thereabout to ungranted lands, on the South-west side to lands belonging to Jean Baptiste Malboeuf and on the North-east side to the lands of Germain Morin, with all the buildings that may be found erected on the said farm: Now this is to give notice that I shall expose the said premises to sale by public vendue at the Court-house, in the city of Quebec, on Tuesday the fifth day of August next, at eleven o'clock in the forenoon, at which time and place the condi- tions of the sale will be made known by

JA: SHEPHERD, Sheriff.

Any person or persons having prior claims to the said premises by mort- gage or otherwise, are hereby required to give notice thereof in writing to the said Sheriff, at least three weeks before the day of sale.

Quebec, 2d April, 1783.

WHEREAS his Serene Highness the Landgrave and Hereditary Prince of Hesse, Prince of Herschfeld, Count of Katzenelnbogen, Diets, Nidda and Schaumbourg, &c. and reigning Count of Hanau, &c. &c. has, by special clemency and consideration for his family, graciously been pleased to grant to SAARTRUIS, formerly Lieutenant and Quarter-master of the first battalion of Hesse Hanau, who, during the captivity at East Windsor, shamefully left the said battalion, the full forgiveness of his disloyal desertion; in consequence whereof the act of grace dated the 7th of February was transmitted to him at Philadelphia: a second and public notice is hereby given to the said SAARTRUIS, in case the above act of grace may not have come to his hands, to appear personally in a twelve month from this date, either here or at the garrison of Hanau, at the first battalion of the regiment of the Hereditary Prince, to which he is strictly to conform and await the further proceedings. In witness whereof I have signed the present and caused the regiment's seal to be set thereto.

(L. S.) LENTZ, Colonel commanding the first battalion of the Hesse Hanau regiment of the Hereditary Prince.

Given at Quebec, June the 22d. 1783.

SON Altesse Sérénissime Monseigneur le Landgrave et Prince Héritaire de Hesse, Prince de Herschfeld, Comte de Katzenelnbogen, Diets, Nidda et Schaumbourg, &c. Comte Régnaunt de Hanau, &c. &c. aiant par grace speciale, et en considération de sa famille, accordé au nommé SAARTRUIS, ci-devant Lieutenant et Quartier-maitre au premier bataillon de Hesse Hanau, qui, durant la captivité à East Windsor, a quitté le 12 de Septembre 1781, d'une manière honteuse le dit bataillon, le pardon entier de sa désertion déloyale, et la lettre de grace en date du 7 Fevrier 1783, lui ayant été envoyée à Philadelphia; le dit SAARTRUIS, en cas que la dite lettre de grace ne lui soit point parvenue, est par ce présent, de nouveau publiquement averti, de manière qu'il ait à se présenter en personne sous un an de tems de la date du présent, soit ici, ou à la garnison de Hanau auprès du premier bataillon du régiment Prince Héritaire, ce qui lui sert d'avis pour s'y conformer, et y attendre les promesses ultérieures. En vertu de quoi j'ai signé le présent, et y fait apposer le sceau du régiment.

(L. S.) LENTZ, Colonel Commandant du premier bataillon du régiment Prince Héritaire de Hesse Hanau.

Donné à Quebec, le 22 Juin, 1783.

GENERAL PARDON.

Sr. Excellenz-FRIEDRICH WILHELM von LOSSBERG, General Lieutenant, und Commandeurs en Chef des in Koeniglich Groß Britanniſchen, Diensten stehenden Auxiliar Corps Fuerstlich Hessischer Truppen, Ritters des Ordens Pour la Vertu Militaire, &c. &c. &c.

A LLEN und jeden von den Fuerstlich Hessischen Truppen, in Nord-America, Desertirten, unter Officern und Gemeinen, wird hierdurch bekannt gemacht, das sie einen freyen und vollen Pardon erhalten sollen, wenn sie sich vor dem 1sten Tage des nachst kuenftigen Monats August, 1783, bey denen Koeniglichen Truppen einfinden, und by ihren Regementern darauf stellen werden:

Gegeben unter meiner Hand, New-York, den 9ten May, 1783.

Auf Sr. Excellents Befehl, JUSTIN HENRY MOTZ. LOSSBERG.

BY HIS EXCELLENCY

FRIEDRICH WILHELM de LOSSBERG, Lieutenant-General, Commandr in Chief of the Auxiliary troops of Hesse, in the service of Great-Britain, Knight of the Order, Pour la Vertu Militaire, &c. &c. &c.

A FREE and GENERAL PARDON

IS hereby offered to all Non-commissioned Officers, and Privates Deserters from the Hessian Troops in North-America, who shall repair to any of his Majesty's Troops before the 1st day of August next, in order to re-join their respective Regiments or Corps.

Given under my Hand at New-York, this 9th Day of May, 1783.

By his Excellency's Command, JUSTIN HENRY MOTZ. LOSSBERG.

For Sale by NATHANIEL TAYLOR.

BEST Red Port of vintage 1778, Madeira of vintage 1780, Payal Wine of Vintage 1779; by the Pipe Hoghead or Quarter Cask, Rum; French Brandy; Lemon and Orange Juice; Loaf Sugar; Bohea, Hyson, Congou and Souchong Tea;

An assortment of Irish Linens; Russia Sheetings; Scotch and Irish ditto; Tandems, Callicoets; Oznaburghs, Ravens Duck; Naakeens, Mullins; Cotton Romals, &c.

LOTTERY

FOR building a Prison for the town and district of Montreal, pursuant to an Ordinance of the Governor and Legislative Council of this Province, passed in the twenty-third year of His Majesty's reign.

THE SCHEME.

13,000 Tickets	at 46/8.	£30,333 6 8
1	of	850
2	of	425
4	of	212 1/2
5	of	170
20	of	85
40	of	42 1/2
80	of	21 1/4
160	of	10 1/2
4025	of	4
4327 Prizes		25,705
	First Drawn	39 3 4
	Last Drawn	39 3 4
8673 Blanks		25,783 6 8
13,000 Tickets.	Deduction 15 per Cent	4550
		30,333 6 8

Only Two BLANKS to a PRIZE.

The Lottery to begin drawing on the third of February, 1784, of the money returned on giving up the Tickets, without deduction.

Tickets to be had at Mr. Gray's, at Montreal, and paid for on delivery.

LACORNE ST. LUC, EDW. W. GRAY, JAMES M'GILL, P. GUY, JACOB JORDAN, MANAGERS.

Montreal, 29th. April, 1783.

Importé par les derniers vaisseaux d'Angleterre, et à vendre par **RODERIC FRASER**, à son magasin rue St. Pierre, à la Basse-ville;

DE la Melasse, du Sucre en pain double et simple

rafiné, du Thé d'Hyson, Verd et Bou, de l'Eau-de-vie d'Angleterre, des Raisins de la meilleure qualité, du Poivre, de l'Orge, du Beurre, du Fromage de Gloster et Cheshire, de la Chandelle au moule et à la baguette, du Savon de Castille et commun, du Vinaigre de Vin Blanc de la meilleure qualité, de l'Huile de Florence ditto, de la Peinture et de l'Huile, du Tabac en Pigtail et en Carottes, de la Poudre à tirer et du Plomb, de la Poix et du Goudron, de la Grosse Bierre en barriques et bouteilles, des Vitres, des Cloux, Souliers, du Papier, &c. de la Poudre à Poudrer parfumée, des Couvertes.

Et il vend de plus,

De l'Huile à brûler, Des Peaux de Loups-marins, De la Fleur et Farine, Des Planches et Madriers sets de Pin et de Chêne, propres pour la construction des vaisseaux et pour faire des planchers.

Imported in the last Ships from England, by **RODERIC FRASER**, and for sale by him at his Store in St. Peter's street, Lower-town;

MOLASSES, double and single refined Sugar,

Hyson, Green and Bohea Tea, British Brandy, Sun Raisins, Pepper, Barley, Butter, Gloster and Cheshire Cheese, Candles mould and dipt, Castile and common Soap, White Wine Vinegar of the best quality, Florence Oil ditto, Paints and Oil, Pigtail and Carrot Tobacco, Powder and Shot, Pitch and Tar, Porter in Hogheads and Bottles, Crown Glass, Nails, Shoes, Stationary, scented Hair Powder, Blankets, Strouds, &c.

And he has also for Sale,

Seal Oil, Seal Skins, Flour fine and coarse, Pine and Oak Plank and Boards seasoned, fit for Shipping and Floors.

THOMAS AYLWIN, rue Notre Dame, a à vendre,

DE l'excellent vieux Vin de Port en pipes, quarts et bouteilles; Du ditto Soucheon; Du Sucre en pain simple raffiné; De la Cassonade, Des Therines, Plats, Affiettes, Boles, Tourteries, &c. &c. &c. Des Balais à foies, Des Souliers de cuir pour femmes; Des Souliers pour semma communs de diablement fort; Ditto de Satinette; Ditto de Maroquin; Des Chapeaux grands et petites; De la Chandelle au moule et à la baguette; Du Savon; Du Fromage commun; Du double Gloucester; Du Cheshire en plomb de la meilleure qualité; Du Fromage à sauge; Du Lard; Des Flèches de Lard excellentes de Hampshire; De l'Empois de Pologne; De la Poudre à poudrer; Des Coquemars de cuire et de fer mince étames, Des Plateaux pour servir le Thé et des petits Plateaux; Des Chaudières de fer blanc; Des Cloux des trois sortes communs; Des Citrons et quelques Oranges de la Chine; De la Coperose et Allun; Du Fer Blanc, &c. &c. &c.

Quelques barrils de Beurre de la meilleure qualité, et de Saindoux, importés dans les derniers vaisseaux de Cork.

WILLIAM GEORGE prend la liberté d'infor-

mer ses amis en particulier, et le public en général qu'il se propose de fournir de la meilleure Bierre d'Epinette double ou simple, brassée soit avec la branche ou avec l'essence, à ceux qui voudront l'honorer de leurs ordres, et comme il est déterminé de faire tout son possible pour plaire à ses pratiques, il espère qu'à l'aide de leurs bontés il se trouvera en état de le faire avec succès.

LOTTERIE

POUR bâtir une Prison pour la ville et le district de Montréal, conformément à une Ordonnance du Gouverneur et le Conseil Legislatif de cette province, passée dans la vingt-troisième année du règne de sa Majesté.

LE PLAN.

13,000 Billets	à 46/8.	£30,333 6 8
1	de	850
2	de	425
4	de	212 1/2
5	de	170
20	de	85
40	de	42 1/2
80	de	21 1/4
160	de	10 1/2
4025	de	4
4327 Lots		25,705
	Premier Tiré	39 3 4
	Dernier Tiré	39 3 4
8673 Billets Blancs		25,783 6 8
13,000 Billets.	Déduction 15 pour Cent.	4550
		30,333 6 8

Deux Billets BLANCS seulement contre un Lot.

La Lotterie se tirera le 3 de Fevrier, 1784, ou bien l'argent sera rendu sans déduction en remettant les Billets.

Les Billets se distribuent chez Mr. Gray, à Montréal, et se paient en les recevant.

LACORNE ST. LUC, EDW. W. GRAY, JAMES M'GILL, P. GUY, JACOB JORDAN, DIRECTEURS.

Montreal, le 29 Avril, 1783.